

Communiqué d'une opération de commerce de détail

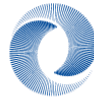
| | |
|---|---|
| Date de publication | 04/11/2025 |
| Date de notification | 29/10/2025 |
| Date de complétude | 29/10/2025 |
| Entreprises concernées | SNC Decorama |
| Type d'opération | Mise en exploitation d'un magasin sous l'enseigne « Decorama » d'une surface de vente de 900 m ² situé au sein du complexe Edouard Pentecost, PK5, à Nouméa |
| Localisation | Nouméa |
| Activité(s) | Négoce de matériaux de construction |
| Date limite de dépôt des observations des tiers | 18/11/2025 à 16h00 à l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie 7, rue du Général Gallieni – Nouméa courriel : instruction@autorite-concurrence.nc |

Résumé de l'opération :

La notification consiste en la mise en exploitation d'un magasin sous l'enseigne « Decorama » d'une surface de vente de 900 m² situé au sein du complexe Edouard Pentecost, PK5, à Nouméa.

Ce nouvel établissement a pour objet de se substituer au magasin précédemment exploité sous la même enseigne au sein du complexe « Ducos Factory » à Nouméa, lequel a été détruit lors des émeutes survenues en mai 2024.

L'opération concerne le secteur du négoce de matériaux de construction.



**Autorité de la
Concurrence**

NOUVELLE-CALÉDONIE

L'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie met à la disposition du public les informations fournies par les parties notifiantes. Ces informations ne préjugent en rien de l'avis que l'Autorité pourrait porter sur l'opération envisagée. L'Autorité ne peut pas non plus être tenue pour responsable en cas d'informations incorrectes ou trompeuses.